



# CATALOGUE FORMATIONS 2022

Bienvenue en formation avec ACHIL ACEPP

Fédération départementale de l'ACEPP

**Un réseau de crèches et d'initiatives parentales pour  
l'accueil de jeunes enfants et de leurs familles**

ACHIL ACEPP Organisme de formation



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante: **ACTIONS DE FORMATION**

Version 2 - 09/02/2022

# ACHIL ACEPP : Une fédération

Coopérer

Crèches,  
Multi accueils

Innover

Coéducation

MICRO CRECHE

Accueillir

Collaborer

Relais assistants maternels

Diversité

S'impliquer

Coopérer

Lieux d'accueil  
enfants parents

## ACHIL ACEPP s'engage pour :

- La qualité de l'accueil et l'éveil de l'enfant
- L'accompagnement de l'enfant et de sa famille
- La coopération parents professionnel-le-s en lien avec les partenaires pour le développement des initiatives collectives parentales citoyennes ancrées dans le territoire
- La reconnaissance du parent comme premier éducateur de l'enfant
- L'ouverture à tous et le respect de la diversité des pratiques parentales

## Nos activités :

- Accompagner la démarche participative dans les projets petite enfance et parentalité
- Créer, animer, soutenir et pérenniser un réseau d'initiatives et de service petite enfance et parentalité
- Accompagner les acteurs d'un réseau de lieux d'accueil et d'initiatives parentales
- Former des bénévoles associatifs et des professionnel-le-s
- Mettre à disposition de l'information et de la documentation auprès d'un public de parents et professionnel-le-s de la petite enfance.

---

## Notre charte déontologique

Le Réseau ACEPP Formation s'engage à :

**Envisager l'acte de formation comme un temps d'apprentissage, de réflexion permettant les découvertes, la création, l'inventivité** où chacun puisse penser, échanger, se rencontrer... et non dans une logique d'uniformisation des pratiques.

**Défendre une approche plurielle de la formation**, non-dogmatique, afin d'éclairer et de nourrir la diversité de tous.

**Favoriser la place des bénévoles** associatifs et des parents dans nos formations.

**Respecter les participants** dans leurs convictions et ne pas promouvoir un lieu d'accueil ou une pratique spécifique comme modèle unique.

**Adopter une attitude d'ouverture vis-à-vis des pratiques**, des évolutions sociales et des connaissances actuelles liées à l'accueil des jeunes enfants.

---

# ACHIL ACEPP : Un organisme de formation

## Nos objectifs :

- **Concevoir des dispositifs de formation adaptés** aux besoins des professionnel-le-s et bénévoles
- **Transmettre savoirs, méthodes et outils** en lien avec la pratique professionnelle des stagiaires
- **Permettre l'ouverture, la recherche** personnelle et professionnelle
- **Créer des liens entre structures et entre individus** d'une même structure
- **Échanger des pratiques et des réflexions** entre professionnel-le-s et entre parents
- **Favoriser une démarche individuelle** en respectant l'expression de chacun, la participation au groupe, et l'interrogation de chacun sur ses pratiques
- **Construire une pensée collectivement** et amorcer un changement de regard
- **Prendre du recul sur ses pratiques** quotidiennes et son contexte.

Enfants

Professionnel-le-s

Se former

Parental

Entreprendre  
et gérer

Bénévoles

Respect

Partager

Échanger

REAAP

Construire ensemble

---

## Notre charte déontologique

**Annoncer et appliquer la règle de confidentialité** durant le temps de formation. Les exemples et expériences amenés par l'intervenant ou les stagiaires devront toujours rester anonymes.

Mettre à votre disposition **un référent pédagogique** pouvant construire un programme adapté à vos attentes et **un référent administratif** pour le suivi de votre dossier de prise en charge.

Mettre en place **des groupes adaptés au contenu de la formation**. Prendre en compte **les appréciations** rendues par le stagiaire lors des évaluations.

Assurer **l'accès de nos formations aux personnes en situation de handicap** ou ayant des besoins spécifiques. Pour cela un signalement en amont de la formation permet de prendre contact avec les personnes afin de répertorier les besoins spécifiques des futurs stagiaires et mettre en place des solutions d'aménagement.

ACHIL ACEPP s'engage à ce que la collecte et le traitement des données soient conformes au règlement **général sur la protection des données** (RGPD).

---

## Notre équipe Pôle Formation

Yann BATIOU

Responsable de l'Organisme de Formation et Référent Handicap

02 47 55 96 11

[yann.batiot@achil.fr](mailto:yann.batiot@achil.fr)

Lydie DIEUMEGARD

Responsable Financier et Administratif de l'Organisme de Formation

02 47 55 96 11

[lydie.dieumegard@achil.fr](mailto:lydie.dieumegard@achil.fr)

Karine TILLOUX

Responsable pédagogique

02 47 55 96 11

[karine.tilloux@achil.fr](mailto:karine.tilloux@achil.fr)

Annie-Claude PRADEILLES

Chargée de Mission Formation

02 47 55 96 11

06 21 21 42 63

[annie-claude.pradeilles@achil.fr](mailto:annie-claude.pradeilles@achil.fr)

---

## Les formateurs ACHIL ACEPP

**Lydie DIEUMEGARD**, Directrice administratif et financier ACHI

**Elif BATMAN-COZIAN**, Infirmière ACHIL ACEPP

---

## Les intervenants extérieurs pour l'année 2022

**Julie BARBIER**, Julie Bureautique

**Anne-Hélène CLEMENT**, coach certifiée et orthophoniste

**Nathalie ETEVENAUX**, Psychomotricienne, formatrice Snoezelen, sensorialité

**Noela FERNANDES**, Psychologue

**Evelyne HENNINGER**, Formatrice consultante en ressources humaines et accompagnante des changements professionnels à EMH Conseil

**Anne LIGOU**, Formatrice, Gérante et intervenante à Croc Music

**Sandrine PORCHER**, SOS Relation Enfants

Une Charte de l'Intervenant en Formation est signée par chaque formateur, elle garantit une base de travail et une éthique commune s'appuyant sur les valeurs du réseau ACEPP. Les profils sont répertoriés dans une CVthèque tenue à jour à ACHIL ACEPP.

# Règlement intérieur des stagiaires ACHIL ACEPP Formation

Le présent règlement intérieur est établi conformément à la législation en vigueur (art. L.63.52-3, R 6352-1 à R 6352-8 du Code du Travail). Il s'applique aux personnes inscrites à une action de formation organisée par ACHIL ACEPP. Il définit les règles d'hygiène, de sécurité et de discipline applicables à ces personnes.

## A - Conditions générales

Le présent règlement s'applique à tous les stagiaires. Chaque stagiaire est censé accepter les termes du présent contrat lorsqu'il suit une formation dispensée par ACHIL ACEPP.

## B - Hygiène et sécurité

Les participants à une action de formation organisée par ACHIL ACEPP sont tenus de se conformer aux règles d'hygiène et de sécurité applicables dans les locaux où se déroule la formation.

## C - Interdiction de consommer de l'alcool

Pendant le temps de la formation, qui est assimilé à un temps de travail, il est interdit de consommer de l'alcool.

## D - Interdiction de fumer

Il est interdit de fumer ou de vapoter dans les locaux utilisés s'agissant de locaux collectifs accueillant du public conformément à la législation en vigueur notamment les articles R-3511-1 et suivants du Code la Santé Publique.

## E - Tenue et comportement

Les stagiaires sont invités à se présenter à l'organisme en tenue décente et à avoir un comportement correct à l'égard de toute personne présente.

## F - Protection des personnes et des biens

Elle est assurée par des installations et équipements de sécurité dans le respect de la réglementation. (Confère affichage des consignes de sécurité dans les salles où les formations sont dispensées).

## G - Consignes générales d'incendie

Toute personne témoin d'un début d'incendie doit immédiatement :

1/ Appeler les secours en composant le (0)18 à partir d'un téléphone fixe ou le 112 à partir d'un téléphone portable.

2/ Suivre les Consignes générales d'évacuation du lieu de formation.

## H - Responsabilité de l'organisme en cas de vol ou endommagement des biens personnels des stagiaires

ACHIL ACEPP décline toute responsabilité en

cas de vol ou détérioration des objets personnels de toute nature déposés par les stagiaires dans les locaux (salle de formation, locaux administratifs, parking,...).

## I - Présence - Absence et retard

Les horaires de formation sont fixés par l'Organisme de formation et portés à la connaissance des stagiaires sur le programme de formation et la convention. Ils sont tenus de respecter ces horaires : en cas d'absence ou de retard, les stagiaires doivent avertir l'Organisme de formation.

Par ailleurs, les stagiaires ne peuvent s'absenter pendant les heures de formation sauf circonstances exceptionnelles.

Les stagiaires sont tenus de remplir et signer la feuille d'émargement, l'attestation de présence et en fin de stage à participer au bilan de formation.

## J - Règles disciplinaires

En cas de problème grave, ACHIL ACEPP peut prononcer l'une des sanctions suivantes à l'égard des stagiaires : rappel à l'ordre, avertissement écrit, exclusion temporaire, exclusion définitive. Cette décision ne sera prise qu'après avoir informé préalablement l'intéressé des griefs retenus contre lui et avoir entendu ses explications. En cas d'incident ou de litige durant la formation, tout stagiaire peut, après en avoir informé le formateur, demander à être reçu par le responsable d'ACHIL ACEPP.

## K - Force majeure

En cas de force majeure (événement imprévisible et extérieur), ACHIL ACEPP sera libéré de toute obligation envers le stagiaire.

## L - Politique de gestion des données personnelles

ACHIL ACEPP s'engage à ce que la collecte et le traitement de vos données soient conformes au règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi informatique et liberté.



---

## Votre départ en formation

### Inscription

Formulaire d'inscription disponible en fin de catalogue ou téléchargeable sur notre site internet [www.achil.fr](http://www.achil.fr)

Ce formulaire recueille vos attentes, vos besoins spécifiques et le respect des prérequis.

### Confirmation

Un mail de confirmation de l'inscription est adressé à l'adresse professionnelle du stagiaire s'il est inscrit via son établissement ou à l'adresse personnelle du stagiaire s'il s'inscrit en individuel.

### Convocation – Convention - Livret du stagiaire

Trois semaines avant le début de la formation vous recevrez à l'adresse mail de la structure ou sur votre adresse personnelle en cas d'inscription en individuel :

- Une convocation vous précisant le jour, le lieu et les horaires de la formation ainsi qu'un numéro de téléphone en cas de problème le jour de la formation. Le programme de la formation y sera annexé.
- La convention avec le programme.
- Le livret d'accueil du stagiaire.

### Formation

Nos formations se déroulent dans des salles louées à cet effet, et habilitées à recevoir du public.

### Evaluations

- Un tour de table en début de formation permettra aux stagiaires de donner ses attentes. Un auto positionnement sera également réalisé.
- Une évaluation des compétences par l'intermédiaire de mises en situation, d'exercices en petits groupes ou de QCM sera proposée aux participants en cours de formation.
- A l'issue de la formation, en fin de journée, les stagiaires réaliseront une évaluation de la formation ainsi qu'une auto-évaluation des acquis.
- Trois mois après, les stagiaires et leur responsable hiérarchique seront invités à remplir une évaluation concernant l'impact de la formation en situation professionnelle.
- Les attestations de présence et de fin de formation attestant de l'acquisition de compétences par le formateur seront transmises par l'OF par mail dans un délais de 15 jours après la fin de la formation.

### Absence-Abandon

En cas d'absence en cours de formation, l'OF s'engage à transmettre les supports pédagogiques au stagiaire et à lui proposer une réinscription sur une nouvelle session de formation si celle-ci est reconduite l'année suivante.

### Facturation

La facture de la formation sera adressée au plus tard 15 jours après le déroulement de la formation.

Des frais d'annulation pourront être demandés selon les modalités ci-dessous :

| Jusqu'à 15 jours calendaires avant le début de la formation | De 14 j à 7 jours calendaires avant le début de la formation | De 6 j à 3 jours calendaires avant le début de la formation | Moins de 3 jours calendaires avant le début de la formation |
|---|--|---|---|
| Pas de frais d'annulation                                   | 30% des frais de formation seront facturés                   | 50% des frais de formation seront facturés                  | La totalité des frais de formation sera facturée            |

---

## Une chargée de mission formation présente et à l'écoute de vos besoins spécifiques



*Vous êtes porteur de handicap ou rencontrez des difficultés particulières, notre équipe est à votre écoute pour vous accompagner tout au long de votre parcours. Nous pouvons dans un premier temps échanger ensemble sur les modalités d'adaptation de la formation, puis faire appel à des ressources extérieures si nécessaires.*

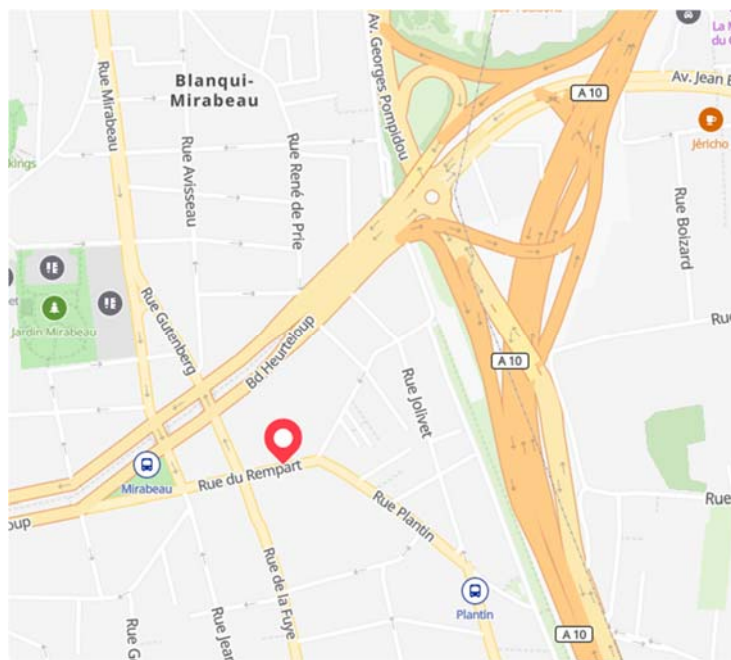
*N'hésitez pas à contacter notre chargée de mission formation. : [annie-claude.pradeilles@achil.fr](mailto:annie-claude.pradeilles@achil.fr)*

Si vous souhaitez nous rencontrer dans nos bureaux (situés en rez de chaussée) aux 111-113 Rue du Rempart à TOURS, il est préférable de prendre rendez-vous pour vous accueillir dans les meilleures conditions qu'il soit.

- par téléphone au 02 47 55 96 11
- par mail à [contact@achil.fr](mailto:contact@achil.fr)

ou auprès de la chargée de mission formation

- par téléphone au 06 42 21 21 63
- par mail : [annie-claude.pradeilles@achil.fr](mailto:annie-claude.pradeilles@achil.fr)



---

## Les moyens de notre organisme de formation

- Des temps d'échanges réguliers entre l'organisme de formation et les formateurs, individuellement et/ou collectivement
- Une évaluation partagée de la session de formation dispensée collectivement avec les stagiaires et le formateur
- Une évaluation individuelle de la session de formation proposée entre le formateur et l'organisme de formation,

**ACHIL ACEPP Fédération départementale de l'ACEPP**

111-113 rue du rempart 37000 TOURS Tél. 02.47.55.96.11 – Mel : [contact@achil.fr](mailto:contact@achil.fr) – Site: [www.achil.fr](http://www.achil.fr)

Siret : 400 907 283000 81 - N° de déclaration d'activité : 243 702 440 37

---

## Sommaire des formations

|  |  |
|--|--|
| <b>Parents-Professionnels : Créer et maintenir la communication</b>                | Noela FERNANDES,<br>Psychologue  |
| <b>Maintenance du matériel informatique</b>  | Julie BARBIER<br>JULIE BUREAUTIQUE   |
| <b>Les difficultés de comportement</b>   | Sandrine PORCHER<br>Consultante Formatrice   |
| <b>Les Modes de financement de la CNAF pour les lieux d'accueil Petite Enfance</b> | Lydie DIEUMEGARD,<br>Directrice financière et administrative   |
| <b>Les maladies infantiles-Les PAI en EAJE</b>                                     | Elif BATMAN COZIAN<br>Infirmière   |
| <b>Le développement global du jeune enfant</b>                                     | Noela FERNANDES,<br>Psychologue  |
| <b>Rédaction de documents longs</b>  | Julie BARBIER<br>JULIE BUREAUTIQUE   |
| <b>Attachement, séparation et retrouvailles</b>                                    | Anne Hélène CLEMENT<br>Coach-Formatrice<br>Orthophoniste   |
| <b>Chansons et comptines signées</b>   | Anne LIGOU<br>Formatrice professionnelle d'adultes<br>Formatrice Langue des signes<br>DU de Musicien Intervenant |



|   |  |
|---|--|
| <b>Snoezelen Niveau 2</b>                                 | Nathalie ETEVENAUX,<br>Psychomotricienne   |
| <b>Animer motiver et coordonner une équipe de travail</b> | Evelyne HENINGER<br>Formatrice, Consultante en ressources humaines<br>et en accompagnement des changements<br>professionnels |
| <b>Remerciements et reconnaissance</b>                    | Anne Hélène CLEMENT<br>Coach-Formatrice<br>Orthophoniste   |

---

## Nouveauté ACHIL ACEPP

Certaines de nos formations sont possibles en intra.

Nous consulter pour construire ensemble le projet, ACHIL ACEPP assurera avec vous le montage pédagogique et le suivi administratif.

## Parents-Professionnels : Créer et maintenir la communication

**DUREE** : 2 jours

**DATES ET HORAIRES** : 24-25 février 2022 de 9h à 13h et 14h à 17h (soit 14 heures)

**LIEU** : TOURS

**PUBLIC** : Professionnel-le-s de la petite enfance accompagnants au quotidien de jeunes enfants.

**PREREQUIS** : Aucun.

**OBJECTIF** : Se munir d'outils pour construire et maintenir une communication de qualité avec les parents de l'enfant accueilli.

### Compétences visées:

- Acquérir les concepts, intégrer les postures d'une communication de qualité : s'entraîner à l'écoute active, la reformulation, l'empathie.
- Acquérir et intégrer les techniques de communication non violente, de Marshall B. Rosenberg : reconnaître ses besoins et ses attentes pour transmettre un message clair, être en mesure de dépasser une relation conflictuelle.
- Prendre du recul : être en mesure de questionner ses pratiques en communication et les réajuster en intégrant les concepts acquis.

### CONTENU ET PROGRESSION PEDAGOGIQUE :

#### Séquence 1 :

L'écoute active, bienveillante et empathique  
Les techniques de reformulation, de questionnements.

#### Séquence 2 :

Présentation théorique de la communication non violente initié par Marshall B. Rosenberg  
Entraînement à la technique : observation, sentiments, besoins, attentes.  
Entraînement à l'utilisation de la technique pour gérer un conflit

#### Séquence 3 :

Intérogner ses pratiques en termes de communication, les mettre en lien avec les techniques acquises et apprendre à les réajuster.

### EVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION :

Evaluation des compétences par l'intermédiaire d'exercices et de quizz, effectuée par l'intervenante et auto évaluation en fin de formation.

### EVALUATION DE LA FORMATION :

Tour de table en début de formation permettant à chaque stagiaire de donner ses attentes et auto positionnement.

Evaluation par le biais d'un questionnaire individuel et d'un bilan collectif à la fin de la formation.

**Evaluation 90 jours après la formation** : Un questionnaire sera envoyé aux participant-e-s ainsi qu'à la structure sur les acquis en situation de travail.

**MOYENS PEDAGOGIQUES** : La méthode de formation s'inscrit dans une démarche participative. Alternance d'exposés théoriques et d'échanges en petits groupes. Les récits d'expérience nourriront les apports théoriques et techniques. Mise en situation à travers des jeux de rôle. Travail d'analyse collective.

**FORMATRICE** : Noela FERNANDES, Psychologue.

**TARIFS** : 460€ Professionnel-le-s des associations du réseau ACHIL ACEPP

550€ Professionnel-le-s hors réseau ACEPP

**ACHIL ACEPP Fédération départementale de l'ACEPP**

111-113 rue du rempart 37000 TOURS Tél. 02.47.55.96.11 – Mel : [contact@achil.fr](mailto:contact@achil.fr) – Site: [www.achil.fr](http://www.achil.fr)

Siret : 400 907 283000 81 - N° de déclaration d'activité : 243 702 440 37



## Maintenance de l'outil informatique

**DUREE** : 1 jour

**DATE ET HORAIRES** : 21 juin 2022 de 9h à 13h et 14h à 17h (soit 7 heures)

**LIEU** : TOURS

**PUBLIC** : Tout personne utilisant Microsoft dans ses fonctions professionnelles. Parents adhérents.

**PREREQUIS** : Disposer de l'outil.

### **OBJECTIF** :

Permettre aux professionnel-le-s d'effectuer la maintenance basique de leur outil informatique.

### **Compétences visées** :

- Gérer une messagerie
- Maitriser le vocabulaire de l'ordinateur - Gérer son contenu
- Nettoyer un ordinateur - Utiliser les antivirus
- Gérer les périmètres - Adapter un périphérique - Sauvegarder les données.

### **CONTENU ET PROGRESSION PEDAGOGIQUE** :

#### **Séquence 1 : Gestion des mails professionnels**

Création de comptes. Enregistrement des pièces jointes. Imprimer ses pièces jointes en wifi. Gestion des contacts et utilisation du calendrier. Synchronisation des contacts. Nettoyage de la messagerie.

#### **Séquence 2 : L'utilisation de l'ordinateur**

Connaitre le vocabulaire. Gestion des paramètres.

#### **Séquence 3 : Logiciels et pilotes**

Utilisation de différents logiciels de nettoyage. Gestion des antivirus. Installer un périphérique.

#### **Séquence 4 : Sauvegarde des données**

Rôle et téléchargement, installation et utilisation de l'outil de synchronisation avec l'ordinateur. Sécuriser des données et l'accès à l'ordinateur. Utiliser un Cloud pour stocker et sécuriser les documents. Sauvegarde et restauration des données.

### **EVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION** :

Evaluation des compétences tout au long de la formation par le biais de mise en situation et auto évaluation en fin de formation.

### **EVALUATION DE LA FORMATION** :

Tour de table en début de formation permettant à chaque stagiaire de donner ses attentes et auto positionnement.

Evaluation par le biais d'un questionnaire individuel et d'un bilan collectif à la fin de la formation.

**Evaluation 90 jours après la formation** : Un questionnaire sera envoyé aux participant-e-s ainsi qu'à la structure sur les acquis en situation de travail.

**MOYENS PEDAGOGIQUES** : Apports théoriques et pratiques à partir d'une pédagogie participative. Support théorique, et « aide mémoire » remis aux participants.

**FORMATRICE** : Julie BARBIER, JulieBureautique.

**TARIFS** : 250€ Professionnel-le-s des associations du réseau ACHIL ACEPP

350€ Professionnel-le-s hors du réseau ACEPP

50€ Parents adhérents au réseau ACHIL ACEPP

**ACHIL ACEPP Fédération départementale de l'ACEPP**

111-113 rue du rempart 37000 TOURS Tél. 02.47.55.96.11 – Mel : [contact@achil.fr](mailto:contact@achil.fr) – Site: [www.achil.fr](http://www.achil.fr)

Siret : 400 907 283000 81 - N° de déclaration d'activité : 243 702 440 37

## Les difficultés de comportement

**DUREE** : 3 jours

**DATES ET HORAIRES** : 10 -11 et 29 mars 2022 de 9h à 13h et 14h à 17h (soit 21 heures)

**LIEU** : TOURS

**PUBLIC** : Personnels de la petite enfance intervenant auprès de jeunes enfants. Parents adhérents.

**PREREQUIS** : Aucun.

**OBJECTIF** : Changer de regard sur la difficulté et à mener son intervention auprès d'enfants dit « difficiles » en restant à la fois bienveillant et garant du cadre.

### Objectifs pédagogiques :

- Différencier les comportements difficiles et les troubles du comportements.
- Comprendre l'origine des difficultés de comportement pour mieux y répondre.
- Réfléchir à un cadre éducatif qui favorise l'autonomie et l'estime de soi. Développer une autorité personnelle qui sécurise dans la bienveillance.

### Compétences visées :

Tenir compte des dimensions cognitive, affective et relationnelle de l'action éducative.

Adapter son action éducative à la diversité des enfants.

Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques

Réfléchir sur sa pratique-seul et entre pairs- et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action.

Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe en favorisant l'apprentissage de l'autonomie et la socialisation des jeunes enfants.

### CONTENU ET PROGRESSION PEDAGOGIQUE :

**Séquence 1** : Les comportements difficiles et les troubles du comportement.

**Séquence 2** : L'intérêt des règles de vie : consignes affirmatives plutôt que les interdits.

**Séquence 3** : Les émotions de bases : rôle et accompagnement.

**Séquence 4** : L'autorité et les punitions.

**Séquence 5** : Les apports de Jesper Juul : coopération de l'enfant, la compétence relationnelle professionnelle, la relation d'équidignité.

### EVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION :

Evaluation des compétences par l'intermédiaire d'exercices et de quizz effectuée par l'intervenante et auto évaluation en fin de formation.

### EVALUATION DE LA FORMATION :

Tour de table en début de formation permettant à chaque stagiaire de donner ses attentes et auto positionnement.

Evaluation par le biais d'un questionnaire individuel et d'un bilan collectif en fin de formation.

**Evaluation 90 jours après la formation** : Un questionnaire sera envoyé aux participant-e-s ainsi qu'à la structure sur les acquis en situation de travail.

**MOYENS PEDAGOGIQUES** : Exposés théoriques ; construction de règles et pistes d'utilisation (ateliers) ; études de cas ; échanges de pratiques, questionnements, partages.

**FORMATRICE** : Sandrine PORCHER, Consultante - Formatrice.

**TARIFS** : 650€ Professionnel-le-s des associations du réseau ACHIL ACEPP

750€ professionnel-le-s hors réseau

100€ Parents adhérents au réseau ACHIL ACEPP

**ACHIL ACEPP Fédération départementale de l'ACEPP**

111-113 rue du rempart 37000 TOURS Tél. 02.47.55.96.11 – Mel : [contact@achil.fr](mailto:contact@achil.fr) – Site: [www.achil.fr](http://www.achil.fr)

Siret : 400 907 283000 81 - N° de déclaration d'activité : 243 702 440 37

## Les modes de financement de la CNAF pour les lieux d'accueil Petite Enfance

**DUREE** : 1 jour

**DATE ET HORAIRES** : 17 mars 2022 de 9h à 13h et de 14h à 17h (soit 7 heures)

**LIEU** : TOURS

**PUBLIC** : Professionnel-le-s de la Petite enfance en charge de la direction d'un EAJE et/ou comptable d'un EAJE à gestion associative.

**PREREQUIS** : Etre en activité au sein d'une structure petite enfance ou d'une association qui gère un EAJE.

**OBJECTIF** : Comprendre les différents financements d'un EAJE par la CNAF

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- ✓ Énoncer les différents modes de financements de la CNAF pour les EAJE
- ✓ Interpréter les financements d'un EAJE
- ✓ Calculer les projections de financements de la CNAF pour une EAJE

### CONTENU ET PROGRESSION PEDAGOGIQUE :

- Connaître les modes financements de la CNAF
  - o Evolution des moyens de financements
  - o Comprendre les Conventions d' Objectifs et de Gestion : qu'est-ce que c'est, création, durée, évolution.
- Interpréter les financements d'un EAJE (PSU, Bonus,...) et les conditions d'octroi.
- Calculer les prestations de service d'un EAJE en fonction de différents contextes (territorial, activité et financier).

### EVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION

Evaluation formative tout au long de la formation par des points intermédiaires, (questionnaires, quizz), correction de cas pratiques.

### EVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table en début de formation permettant à chaque stagiaire de donner ses attentes et auto positionnement.

Evaluation par les biais d'un questionnaire individuel et d'un bilan collectif à la fin de la formation.

**Evaluation 90 jours après la formation** : un questionnaire sera envoyé aux participant-e-s ainsi qu'à la structure sur les acquis en situation de travail.

**MOYENS PEDAGOGIQUES** : La formation sera basée sur des apports de connaissances théoriques et techniques, exercices et mises en situation. Un support pédagogique sera donné aux participants en fin de session.

**FORMATEUR** : Lydie DIEUMEGARD, Directrice Administrative et financière, formatrice

**TARIFS** : 250€ Professionnel-le-s des associations du réseau ACHIL ACEPP

350€ Professionnel-le-s hors réseau ACHIL ACEPP

50€ Bénévoles au réseau ACHIL ACEPP

## Les maladies infantiles - Les Projets d'Accompagnement Individualisé en EAJE

**DUREE** : 1 jour

**DATE ET HORAIRES** : 28 avril 2022 de 9h à 13h et 14h à 17h (soit 7 heures)

**LIEU** : TOURS

**PUBLIC** : Personnels de la Petite Enfance accompagnant au quotidien de jeunes enfants.

**PREREQUIS** : Aucun.

**OBJECTIFS** : Les participants seront en capacité d'analyser les symptômes cliniques induits par les maladies infantiles, de les transmettre à leur responsable et d'informer les parents. Savoir appliquer un PAI.

**Compétences visées** :

- Savoir repérer les différentes maladies infantiles.
- Connaître le calendrier vaccinal.
- Savoir mettre en pratique un PAI.
- Etre en capacité d'analyser les situations à risque.

**CONTENU ET PROGRESSION PEDAGOGIQUE** :

**Séquence 1** : Les maladies infantiles d'origine virale, d'origine bactérienne, les parasites : symptômes et prise en charge.

Les infections ORL et bronchiques : rappel anatomique de la sphère ORL, les pathologies courantes : l'angine, la bronchiolite, l'otite, la rhinopharyngite, l'asthme.

La fièvre : définition, prise en charge, protocole et transmission.

Les vaccinations : définition, calendrier vaccinal pour l'entrée en EAJE, les populations à risque. L'information aux familles.

**Séquence 2** : Projets d'Accompagnement Individualisé : Définition, et initiation à l'utilisation des différents dispositifs. Définition des modes de contamination, mesures d'hygiène.

**Séquence 3** : Mise en situation face à une situation nécessitant l'application d'un PAI.

**EVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION** :

Evaluation des compétences par le biais de questions reprenant les contenus vus dans les séquences, et auto évaluation en fin de formation.

**EVALUATION DE LA FORMATION** :

Tour de table en début de formation permettant à chaque stagiaire de donner ses attentes et auto positionnement.

Evaluation par le biais d'un questionnaire individuel et d'un bilan collectif en fin de formation.

**Evaluation 90 jours après la formation** : Un questionnaire sera envoyé aux stagiaires ainsi qu'à la structure sur les acquis en situation de travail.

**MOYENS PEDAGOGIQUES** : L'animation est basée sur une analyse technique et la déclinaison opérationnelle de tous les points identifiés dans le programme, sur les échanges de pratiques et d'interrogations des stagiaires. Des supports vidéo et des jeux interactifs seront proposés. Un livret comprenant tous les contenus abordés sera remis aux participants.

**FORMATRICE** : Elif BATMAN COZIAN, Infirmière diplômée d'état

**TARIFS** : 250€ Professionnel-le-s des associations du réseau ACHIL ACEPP

350€ Professionnel-le-s hors réseau ACEPP

50€ Parents adhérents au réseau ACHIL ACEPP

**ACHIL ACEPP Fédération départementale de l'ACEPP**

111-113 rue du rempart 37000 TOURS Tél. 02.47.55.96.11 – Mel : [contact@achil.fr](mailto:contact@achil.fr) – Site: [www.achil.fr](http://www.achil.fr)

Siret : 400 907 283000 81 - N° de déclaration d'activité : 243 702 440 37

## Le développement global du jeune enfant

**DUREE** : 2 jours

**DATES ET HORAIRES** : 5-6 mai 2022 de 9h à 13h et 14h à 17h (soit 14 heures)

**LIEU** : TOURS

**PUBLIC** : Personnels de la Petite Enfance accompagnant au quotidien de jeunes enfants.

**PREREQUIS** : Maitriser les savoirs de base.

### **OBJECTIF :**

Acquérir les connaissances fondamentales du développement global du jeune enfant, de 0 à 3 ans : psycho-affectif, cognitif, moteur et émotionnel.

### **Compétences visées :**

- Interroger ses pratiques professionnelles au regard des apports théoriques proposés.
- Partager ses pratiques professionnelles au regard des apports théoriques proposés.
- Acquérir des savoir-faire et savoir-être favorisant l'autonomie du jeune enfant.

### **CONTENU ET PROGRESSION PEDAGOGIQUE :**

**Séquence 1** : Le développement psycho-affectif du jeune enfant

La notion d'attachement, de séparation, du sentiment de sécurité interne.

**Séquence 2** : Le développement émotionnel du jeune enfant

La construction des émotions, les décharges de tensions, les pleurs.

Accueillir et accompagner les émotions.

**Séquence 3** : Le développement moteur du jeune enfant

La motricité libre et la place du professionnel dans le jeu.

**Séquence 4** : Le développement cognitif du jeune enfant

La construction de l'intelligence.

Quelles activités et pour quels objectifs ?

### **EVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION :**

Evaluation des compétences par l'intermédiaire d'exercices en petits groupes et de quizz, effectuée par l'intervenante et auto évaluation en fin de formation.

### **EVALUATION DE LA FORMATION :**

Tour de table en début de formation permettant à chaque stagiaire de donner ses attentes et auto positionnement.

Evaluation par le biais d'un questionnaire individuel et d'un bilan collectif en fin de formation.

**Evaluation 90 jours après la formation** : Un questionnaire sera envoyé aux stagiaires ainsi qu'à la structure sur les acquis en situation de travail.

**MOYENS PEDAGOGIQUES** : L'animation est basée sur une analyse technique et la déclinaison opérationnelle de tous les points identifiés dans le programme, sur les échanges de pratiques et d'interrogations des stagiaires. Des supports vidéo et des jeux interactifs seront proposés. Mises en situation et exercices en petits groupes. Un livret comprenant tous les contenus abordés sera remis aux participants.

**FORMATRICE** : Noela FERNANDES, Psychologue.

**TARIFS** : 460€ Professionnel-le-s des associations du réseau ACHIL ACEPP

550€ Professionnel-le-s hors réseau ACEPP



## Word perfectionnement - Rédaction de documents longs

**DUREE** : 1 jour

**DATE ET HORAIRES** : 17 mai 2022 de 9h à 13h et 14h à 17h (soit 7 heures)

**LIEU** : TOURS

**PUBLIC** : Personnels en charge de rédiger des documents professionnels. Parents adhérents.

**PREREQUIS** : Connaissance de Windows. Utilisateurs souhaitant maîtriser Word dans ses fonctions avancées.

**OBJECTIF** :

Donner des outils pour mettre en œuvre la rédaction de documents professionnels.

**Compétences visées** :

- Créer des courriers personnalisés et des étiquettes à partir d'une liste de destinataires.
- Concevoir des documents longs
- Elaborer des modèles facilitant la construction de nouveaux documents Word.
- Etre en mesure de suivre les modifications apportées à un document par différents outils.

**CONTENU ET PROGRESSION PEDAGOGIQUE** :

**Séquence 1** : Les options de Word : le ruban, la personnalisation du ruban, les touches accélératrices, choix des dossiers d'enregistrement, l'aide à la recherche des fonctionnalités.

**Séquence 2** : Un publipostage efficace : document principal, source de données, insertion des champs de fusion. Les filtres et les requêtes.

**Séquence 3** : Générer rapidement vos documents longs : Les styles, utilisations et modifications- numérotation- mode plan- l'explorateur de document- la table des matières- annotations. Améliorer le visuel de vos documents.

**Séquence 4** : Créer et utiliser les modèles et les formulaires : modèles Word, créer son modèle, le modifier, insérer des champs de formulaires dans le modèle, protéger le modèle de formulaire, renseigner un formulaire. Les quickparts.

**EVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION** :

Evaluation formative tout au long de la formation, productions réalisées par les stagiaires et auto évaluation des apprentissages en fin de formation.

**EVALUATION DE LA FORMATION** :

Tour de table en début de formation permettant à chaque stagiaire de donner ses attentes et autositionnement.

Evaluation par le biais d'un questionnaire individuel et d'un bilan collectif en fin de la formation.

**Evaluation 90 jours après la formation** : Un questionnaire sera envoyé aux stagiaires ainsi qu'à la structure sur les acquis en situation de travail.

**MOYENS PEDAGOGIQUES** : Apports théoriques et pratiques à partir d'une pédagogie participative. Support théorique, et « aide mémoire » remis aux participants.

**FORMATRICE** : Julie BARBIER, JulieBureautique.

**TARIFS** : 250€ Professionnel-le-s des associations du réseau ACHIL ACEPP

350€ Professionnel-le-s hors du réseau ACEPP

50€ Parents adhérents au réseau ACHIL ACEPP

## Attachement, séparation et retrouvailles

**DUREE** : 2 jours

**DATES ET HORAIRES** : 9-10 Juin 2022 de 9h à 13h et 14h à 17h (soit 14 heures)

**LIEU** : TOURS

**PUBLIC** : Personnels de la Petite Enfance accompagnant au quotidien de jeunes enfants. Parents adhérents.

**PREREQUIS** : Aucun.

**OBJECTIF** :

Se munir d'outils pour construire un accompagnement de qualité.

**Compétences visées** :

- Acquérir ou approfondir des éléments sur la théorie de l'attachement.
- Identifier les besoins de tous les protagonistes dans les situations de séparations et retrouvailles.
- Acquérir ou approfondir des éléments de théorie et quelques techniques de la Communication Non Violente.
- Elaborer des stratégies pour prendre en compte les émotions et les besoins de tous les protagonistes.

**CONTENU ET PROGRESSION PEDAGOGIQUE** :

**Séquence 1** : Se rendre présent à la formation. Prendre conscience des sensations physiques et de ses émotions. Evaluer les intentions de chacun, enfants, parents, professionnels dans les situations de séparation et de retrouvailles. Faire émerger le besoin de sécurité. Notions sur la théorie de l'attachement.

**Séquence 2** : Expérimenter les effets de réponses inadaptées à nos émotions. Apprendre à contruire des réponses empathiques. Explorer et mettre à jour les émotions des différents protagonistes. Explorer la notion de besoin. La reconnaissance des besoins du professionnel dans les situations de séparations et retrouvailles. Acquérir les différentes manières d'accueillir les émotions d'un enfant.

**Séquence 3** : Connaître les différentes étapes de la Communication Non Violente. Trouver les émotions et les besoins du parent lors des situations de séparation et de retrouvailles. Inventer des réponses aux besoins des parents. Trouver les émotions et les besoins de l'enfant lors des situations de séparation et de retrouvailles.

**Séquence 4** : Expérimenter la systémie. Comprendre sa propre responsabilité et son pouvoir dans un système. Mise en pratique des notions vues au cours de ses deux jours.

**EVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION** :

Evaluation des compétences par l'intermédiaire de mises en situation et exercices individuels ou en petits groupes, et auto évaluation en fin de formation.

**EVALUATION DE LA FORMATION** :

Tour de table en début de formation permettant à chaque stagiaire de donner ses attentes et autopositionnement.

Evaluation par le biais d'un questionnaire individuel et d'un bilan collectif en fin de la formation.

**Evaluation 90 jours après la formation** : Un questionnaire sera envoyé aux stagiaires ainsi qu'à la structure sur les acquis en situation de travail.

**MOYENS PEDAGOGIQUES** : L'animation est basée sur une analyse technique et la déclinaison opérationnelle de tous les points identifiés dans le programme, sur les échanges de pratiques et d'interrogations des stagiaires. Des supports vidéo et des jeux interactifs seront proposés. Mises en situation et exercices en petits groupes. Un livret comprenant tous les contenus abordés sera remis aux participants.

**FORMATRICE** : Anne-Hélène CLEMENT, Coach-Formatrice, Orthophoniste.

**TARIFS** : 460€ Professionnel-le-s des associations du réseau ACHIL ACEPP

550€ Professionnel-le-s hors réseau ACEPP

100€ Parents adhérents au réseau ACHIL ACEPP

**ACHIL ACEPP Fédération départementale de l'ACEPP**

111-113 rue du rempart 37000 TOURS Tél. 02.47.55.96.11 – Mel : [contact@achil.fr](mailto:contact@achil.fr) – Site: [www.achil.fr](http://www.achil.fr)

Siret : 400 907 283000 81 - N° de déclaration d'activité : 243 702 440 37

## Chansons et comptines signées

**DUREE** : 2 jours

**DATES ET HORAIRES** : 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet 2022 de 9h à 13h et 14h à 17h (soit 14 heures)

**LIEU** : TOURS

**PUBLIC** : Personnels de la Petite Enfance accompagnant au quotidien de jeunes enfants. Parents adhérents.

**PREREQUIS** : Avoir une connaissance basique de la langue des signes.

**OBJECTIFS** : Permettre dans son cadre professionnel ou personnel de raconter et signer des histoires et/ou des chansons et comptines aux enfants dans un environnement préparé et avec les supports adaptés.

Etre en mesure de proposer et animer un atelier autour du livre signé et/ou des chansons et comptines signées et être en mesure de se servir du livre comme un outil pédagogique facteur du développement de l'enfant et de son imaginaire.

**Compétences visées** :

- Intégrer et mémoriser et utiliser un ensemble de signes
- Concevoir, élaborer et construire des outils, supports, pour animer un atelier.
- Mémoriser et signer un répertoire de comptines et chansons signées.

### CONTENU ET PROGRESSION PEDAGOGIQUE

#### Les signes

**Séquence 1** : Découvrir le concept de la communication gestuelle associée à la parole et décider comment l'utiliser dans son quotidien. Construire sa « Boîte à signes » dans le cadre des lectures, chansons et comptines signées.

Intégrer et mémoriser et utiliser un ensemble de signes (issus de la Langue des Signes Française) adaptés au quotidien de l'enfant, dans le cadre d'un atelier autour des livres et/ou chansons et comptines signées.

Identifier et illustrer les différences entre la Communication Gestuelle Associée à la Parole, le Français signé et la Langue des Signes (LSF).

**Séquence 2** : Identifier, lister et appliquer les paramètres d'un signe au cours des différents ateliers proposés.

Lister les apports du livre et de la manipulation dans le développement de l'enfant. Chercher et lister des albums jeunesse que vous pourriez utiliser au quotidien avec les jeunes enfants.

Partager, chanter, pratiquer et jouer avec les signes pendant deux jours.

Concevoir, élaborer et construire des outils, supports, pour animer un atelier.

#### Les chansons et comptines signées

**Séquence 3** : Mémoriser et signer un répertoire de comptines et chansons signées.

Construire et compléter son répertoire de chants pour enfants, berceuses et jeux de doigts.

**Séquence 4** : Signer et interpréter au minimum quatre chansons pour enfant.

S'adapter à la spécificité de la voix de l'enfant.

Créer, chanter et signer tous ensemble une chanson sur un air connu (accompagné par Anne Ligou à la guitare).

**EVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION** : Evaluation des compétences par l'intermédiaire de mises en situation et exercices en petits groupes.

#### **EVALUATION DE LA FORMATION :**

Tour de table en début de formation permettant à chaque stagiaire de donner ses attentes et autositionnement.

Evaluation par le biais d'un questionnaire individuel et d'un bilan collectif en fin de la formation.

**Evaluation 90 jours après la formation** : Un questionnaire sera envoyé aux participant-e-s ainsi qu'à la structure sur les acquis en situation de travail.

**MOYENS PEDAGOGIQUES** : L'animation est basée sur une participation très dynamique des apprenants. Des mises en situation sont proposées tout au long de la formation. Toutes mises en situation filmées sont transmises aux participants. Un livret comprenant les apports essentiels est remis et/ou envoyé à chaque participant par mail en fin de la formation.

**FORMATRICE** : Anne LIGOU, Formatrice professionnelle d'adultes, Formatrice LSF, DU de Musicien Intervenant.

**TARIFS** : 460€ Professionnel-le-s des associations du réseau ACHIL ACEPP

550€ Professionnel-le-s hors réseau ACHIL ACEPP

100€ Parents adhérents au réseau ACHIL ACEPP

**ACHIL ACEPP Fédération départementale de l'ACEPP**

111-113 rue du rempart 37000 TOURS Tél. 02.47.55.96.11 – Mel : [contact@achil.fr](mailto:contact@achil.fr) – Site : [www.achil.fr](http://www.achil.fr)

Siret : 400 907 283000 81 - N° de déclaration d'activité : 243 702 440 37

## Snoezelen Niveau 2

**DUREE** : 1 jour

**DATE ET HORAIRES** : 12 juillet 2022 de 9h à 13h et 14h à 17h (soit 7 heures)

**LIEU** : TOURS

**PUBLIC** : Professionnel(le)s de la petite enfance.

**PREREQUIS** : Professionnel-le-s ayant déjà animé une ou plusieurs séances Snoezelen.

### **OBJECTIF :**

Cette journée sera consacrée à la compréhension de ce qui se joue pendant les séances Snoezelen.

### **Compétences visées :**

- Repérer des savoirs faire et savoirs être.
- Concevoir l'aménagement d'un espace.
- Développer son savoir être dans l'accompagnement du jeune enfant.

### **CONTENU ET PROGRESSION PEDAGOGIQUE :**

Apports théoriques sur Snoezelen – Rappel.  
Analyse de situations à la suite d'une projection de vidéo.  
Analyse du matériel en fonction des besoins de l'enfant.  
Etudes de cas présentés par chaque stagiaire.  
Analyse de la situation et remédiation si besoin.

### **EVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION :**

Evaluation des compétences par l'intermédiaire de mises en situation et exercices en petits groupes.

### **EVALUATION DE LA FORMATION :**

Tour de table en début de formation permettant à chaque stagiaire de donner ses attentes et auto-positionnement.

Evaluation par le biais d'un questionnaire individuel et d'un bilan collectif en fin de formation.

**Evaluation 90 jours après la formation** : Un questionnaire sera envoyé aux participant-e-s ainsi qu'à la structure sur les acquis en situation de travail.

### **MOYENS PEDAGOGIQUES :**

Alternance d'exposés théoriques et de débats. Vidéos. Echanges et réflexions entre les participants sur la conception des espaces, la mise en place de séances dans les structures. Présentation d'outils sur les émotions.

### **FORMATEUR :**

Nathalie ETEVENAUX, Psychomotricienne – Formatrice Snoezelen, sensorialité.

### **TARIFS :**

250€ Professionnel-le-s des associations du réseau ACHIL ACEPP

300€ Professionnel-le-s des associations hors réseau ACEPP

## Animer, motiver et coordonner une équipe de travail

**DUREE** : 4 jours

**DATES ET HORAIRES** : 26-27 septembre et 20-21 octobre 2022 de 9h à 13h et 14h à 17h (soit 28 heures)

**LIEU** : TOURS

**PUBLIC** : Directeur-trice-s, directeur-trice-s adjoint-e-s, Responsables et co-responsables d'EAJE.

**PREREQUIS** : Personnels d'encadrement en EAJE.

**OBJECTIF** : Etre en capacité de coordonner une équipe au quotidien.

**Compétences visées** :

- Comprendre le contexte du travail et l'évolution des mentalités.
- Adapter et clarifier son rôle.
- Disposer d'outils et de méthodes pour animer et motiver son équipe au quotidien.
- Organiser le travail de son équipe et développer l'autonomie de ses collaborateurs.
- Augmenter sa capacité de communication et acquérir plus d'assurance, comprendre ses collaborateurs, apprendre à négocier.

**CONTENU ET PROGRESSION PEDAGOGIQUE** :

**Jour 1 : Définir le rôle, les missions et les enjeux de l'encadrement** :

Ses différents rôles : gérer, motiver, responsabiliser, décider. Les attentes contradictoires, les éléments à prendre en compte : conjoncture, changement, contexte de la structure. Les récentes évolutions du droit du travail.

**Les grandes fonctions : animation, gestion, exécution, réflexion** :

Le coordinateur rationnel et le coordinateur relationnel.

**Jour 2 : Susciter et entretenir la motivation de son équipe** :

Les leviers de la motivation individuelle et d'équipe. Mobiliser son équipe autour des objectifs à atteindre. Faire preuve de pédagogie ; donner un sens à l'action. Valoriser les initiatives et les réussites. Motiver dans un contexte difficile.

**Jour 3 : Analyser les forces et le potentiel de ses collaborateurs** :

Elaborer la grille de compétence de son équipe. Identifier les points forts. Se rendre disponible.

**Communiquer efficacement avec son équipe** :

Identifier son style de communication. Développer l'écoute active au quotidien. S'approprier une méthode de communication permettant d'impliquer ses collaborateurs. Bien gérer toute situation de communication.

**Jour 4 : Piloter et faire progresser son équipe** :

Suivre et accompagner dans le temps le travail de son équipe. Mettre en place un tableau de bord. Vérifier l'atteinte des résultats et « recadrer ». Etre directif quand la situation s'impose. Préconiser des actions de formations adaptées.

**Organiser son travail personnel** : Définir un poste de travail. Se doter de priorités, hiérarchiser les tâches.

**EVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION** : Evaluation formative tout au long de la formation, productions réalisées par les stagiaires et auto évaluation des apprentissages en fin de formation.

**EVALUATION DE LA FORMATION** : Tour de table en début de formation permettant à chaque stagiaire de donner ses attentes et autositionnement.

Evaluation par le biais d'un questionnaire individuel et d'un bilan collectif en fin de formation.

**Evaluation 90 jours après la formation** : Un questionnaire sera envoyé aux participant-e-s ainsi qu'à la structure sur les acquis en situation de travail.

**MOYENS PEDAGOGIQUES** : La formation est basée sur des apports théoriques et finalisée par l'élaboration de son profil d'Encadrant grâce au test MBTI. Plusieurs ateliers seront mis en place au cours de ces sessions. Des jeux de rôle seront proposés. Les contenus présentés pourront être modulés en fonction des différentes situations de travail apportées par les participant-e-s eux-mêmes.

**FORMATRICE** : Evelyne HENNIGER, Formatrice consultante en ressources humaines et en accompagnement des changements professionnels.

**TARIFS** : 650€ Professionnel-le-s des Associations du réseau ACHIL ACEPP

850€ Professionnel-le-s hors réseau ACHIL ACEPP

**ACHIL ACEPP Fédération départementale de l'ACEPP**

111-113 rue du rempart 37000 TOURS Tél. 02.47.55.96.11 – Mel : [contact@achil.fr](mailto:contact@achil.fr) – Site : [www.achil.fr](http://www.achil.fr)

Siret : 400 907 283000 81 - N° de déclaration d'activité : 243 702 440 37

## Remerciements et reconnaissance

**DUREE** : 2 jours

**DATES ET HORAIRES** : 3-4 octobre 2022 de 9h à 13h et 14h à 17h (soit 14 heures)

**LIEU** : TOURS

**PUBLIC** : Professionnel-le-s de la petite enfance accompagnant au quotidien de jeunes enfants. Parents du réseau.

**PREREQUIS** : Aucun.

**OBJECTIF** : Se munir d'outils pour construire un accompagnement de qualité.

**Compétences visées** :

- Acquérir ou approfondir des éléments sur la théorie de l'estime de soi
- Acquérir et approfondir des éléments de théorie et quelques techniques de la communication Non violente
- Identifier les éléments d'un « vrai » compliment
- Expérimenter la pratique et les effets du compliment dans la vie quotidienne professionnelle

### CONTENU ET PROGRESSION PEDAGOGIQUE

**Séquence 1** : Se rendre présent à la formation. Prendre conscience des sensations physiques et de ses émotions. Evaluer les intentions des professionnels dans leur pratique quotidienne et débusquer les faux-semblants. Théorie sur l'estime de soi. Différencier observation et évaluation.

**Séquence 2** : Expérimenter les effets de réponses inadaptées à nos émotions. Apprendre à construire des réponses empathiques. Expérimenter l'impact d'un compliment maladroit sous forme de jugement. S'entraîner à exprimer une vraie observation. Conscientiser les compliments possibles à l'adresse des enfants. Acquérir différentes manières d'accueillir les émotions d'un enfant.

**Séquence 3** : Connaître les différentes étapes de la Communication Non Violente. Renforcer les parents dans leur estime d'eux-même.

**Séquence 4** : Comprendre sa propre responsabilité et son pouvoir dans un système. Apprendre à donner des compliments. Approfondir la différence entre jugement positif et réel compliment.

**EVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION** : Evaluation formative tout au long de la formation par le biais de mises en situation, d'exercices individuels, ateliers et auto évaluation des apprentissages en fin de formation.

**EVALUATION DE LA FORMATION** : Tour de table en début de formation permettant à chaque stagiaire de donner ses attentes et autositionnement.

Evaluation par le biais d'un questionnaire individuel et d'un bilan collectif en fin de formation.

**Evaluation 90 jours après la formation** : Un questionnaire sera envoyé aux participant-e-s ainsi qu'à la structure sur les acquis en situation de travail.

**MOYENS PEDAGOGIQUES** : L'animation est basée sur une analyse technique et la déclinaison opérationnelle de tous les points identifiés dans le programme, sur les échanges de pratiques et d'interrogations des stagiaires. Des supports vidéo et des jeux interactifs seront proposés. Mises en situation et exercices en petits groupes. Un livret comprenant tous les contenus abordés sera remis aux participants.

**FORMATRICE** : Anne-Hélène CLEMENT. Formatrice Coach, Orthophoniste

**TARIFS** : 460€ Professionnel-le-s des associations du réseau ACHIL ACEPP

550€ Professionnel-le-s hors réseau ACEPP

**ACHIL ACEPP Fédération départementale de l'ACEPP**

111-113 rue du rempart 37000 TOURS Tél. 02.47.55.96.11 – Mel : [contact@achil.fr](mailto:contact@achil.fr) – Site: [www.achil.fr](http://www.achil.fr)

Siret : 400 907 283000 81 - N° de déclaration d'activité : 243 702 440 37

# Notes

**ACHIL ACEPP Fédération départementale de l'ACEPP**

111-113 rue du rempart 37000 TOURS Tél. 02.47.55.96.11 – Mel : [contact@achil.fr](mailto:contact@achil.fr) – Site: [www.achil.fr](http://www.achil.fr)

Siret : 400 907 283000 81 - N° de déclaration d'activité : 243 702 440 37





# BULLETIN D'INSCRIPTION FORMATION ACHIL ACEPP



**ACHIL ACEPP Fédération départementale de l'ACEPP**

111-113 rue du rempart 37000 TOURS Tél. 02.47.55.96.11 – Mel : [contact@achil.fr](mailto:contact@achil.fr) – Site: [www.achil.fr](http://www.achil.fr)

Siret : 400 907 283000 81 - N° de déclaration d'activité : 243 702 440 37

# Bulletin d'inscription 2022

A retourner à ACHIL ACEPP

111- 113 rue du rempart  
37000 TOURS

Mail : [contact@achil.fr](mailto:contact@achil.fr)



## Employeur

Nom de la

structure:.....

Adresse :.....

Tél : ..... Mail : .....

Etes-vous adhérent ACEPP ? oui  non  Nom de votre président :

## Stagiaire

| Nom - Prénom | Diplôme Petite Enfance | Poste/Missions | Mail personnel |
|--------------|------------------------|----------------|----------------|
|              |                        |                |                |

Quels objectifs souhaitez-vous atteindre en assistant à cette formation?

Précisez vos attentes, vos besoins par rapport au contenu de la formation :

Le stagiaire atteste avoir pris connaissance du programme et des prérequis nécessaires au suivi de la formation.



Si le stagiaire a des besoins spécifiques, ACHIL ACEPP est à son écoute pour adapter son accompagnement lors de la formation.

Contactez Annie-Claude PRADEILLES au 06 21 21 42 63 ou par mail [annie-claude.pradeilles@achil.fr](mailto:annie-claude.pradeilles@achil.fr)

## INSCRIPTION A LA FORMATION

INTITULE:.....

DATE(S):..... COUT:..... €

## FINANCEMENT

La formation sera à régler directement à ACHIL ACEPP. Une facture acquittée vous sera transmise en retour.

FAIT A .....LE.....

SIGNATURE EMPLOYEUR,

Nom, Qualité et Cachet de la Structure

« Les informations recueillies sont nécessaires pour vos départs en formation. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de notre organisme de formation. La collecte et le traitement sont conformes au règlement sur la protection des données RGPD et à la loi informatique et libertés »

**ACHIL ACEPP Fédération départementale de l'ACEPP**

111-113 rue du rempart 37000 TOURS Tél. 02.47.55.96.11 – Mel : [contact@achil.fr](mailto:contact@achil.fr) – Site: [www.achil.fr](http://www.achil.fr)

Siret : 400 907 283000 81 - N° de déclaration d'activité : 243 702 440 37

# Notes

## Récapitulatif des formations 2022

Parents Professionnels : Créer  
et maintenir la communication  
24-25 février 2022

Les difficultés de  
comportement  
10-11 et 29 mars 2022

Les maladies infantiles – Les  
PAI dans les EAJE  
28 avril 2022

Word perfectionnement -  
Rédaction de documents longs  
17 mai 2022

Chansons et comptines signées  
30 juin -1<sup>er</sup> juillet 2022

Animer, motiver et coordonner  
une équipe de travail  
26-27 septembre & 20-21  
octobre 2022

Maintenance du matériel  
informatique  
21 juin 2022

Les modes de financement de  
la CNAF pour les lieux d'accueil  
Petite enfance  
17 mars 2022

Le développement global du  
jeune enfant  
5-6 mai 2022

Attachement, séparation et  
retrouvailles  
9-10 juin 2022

Snoezelen Niveau 2  
12 juillet 2022

Remerciements et  
reconnaissance  
3-4 octobre 2022

**ACHIL ACEPP Fédération départementale de l'ACEPP**

111-113 rue du rempart 37000 TOURS Tél. 02.47.55.96.11 – Mel : [contact@achil.fr](mailto:contact@achil.fr) – Site: [www.achil.fr](http://www.achil.fr)

Siret : 400 907 283000 81 - N° de déclaration d'activité : 243 702 440 37